

Avenant à la convention d'exploitation des réseaux sur les résidences du campus de Cachan

Entre

L'École Normale Supérieure de Cachan, dite ENS Paris-Saclay
ci-après désignée « l'ENS »
sise à Cachan, 61 avenue du Président Wilson, 94235 CACHAN CEDEX,
représentée par son président Monsieur Pierre-Paul ZALIO

d'une part
et

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de l'académie de Créteil
ci-après désigné « le CROUS »,
sise à Créteil, 70 avenue du Général de Gaulle, 94000 Créteil,
représenté par son directeur Monsieur Alexandre AUMIS

d'autre part
ainsi que

L'association « Cachan Réseaux À Normale Sup' »
ci-après désignée « le CRANS »,
sise à Cachan, 61 avenue du Président Wilson, 94235 CACHAN CEDEX,
représentée par son président Monsieur Arthur Grisel-Davy

d'autre part.

Préambule

Le présent avenant complète et modifie la convention du 1er décembre 2015, sans en changer l'esprit et en application de son article 25, afin de l'actualiser et pour lui assurer toute sa pérennité, répondre aux évolutions technologiques et tenir compte de l'interconnexion des réseaux du CRANS, de l'ENS et du CROUS.

Il a pour but :

- de permettre le raccordement et la desserte par le réseau du CRANS du restaurant universitaire de Cachan exploité par le CROUS, pour ses utilisateurs;
- de permettre le raccordement occasionnel à internet de l'ENS par le CRANS en cas de besoin, en bénéficiant de la connectivité de sa nouvelle fibre optique;
- d'actualiser la liste et les emplacements du matériel actif exploité par le CRANS au sein du campus.

CECI ÉTANT EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU ENTRE LES PARTIES QUE :

Est ajouté à l'article 7 :

Le Crans pourra fournir un accès à internet complet à l'ENS via l'accès très haut débit de son prestataire, de manière occasionnelle, ou à titre expérimental, par exemple en cas de défaillance de l'accès principal à RENATER de l'ENS.

Ce service est fourni à titre gracieux, le CRANS se réservant le droit d'appliquer une limitation de débit en concertation avec la DSI si nécessaire.

L'article 20 est remplacé par :

Lors du déménagement de l'ENS, l'accès internet pour le CRANS se fera par l'intermédiaire de son accès très haut débit actuellement secondaire, contracté avec un prestataire privé.

Les parties font état de leur volonté commune de permettre la survie de l'exploitation actuelle du réseau après le départ de l'ENS et de ses élèves, par les futurs habitants du campus réunis en associations, et leurs écoles et établissements.

Si le service ne peut-être maintenu après le départ de l'ENS, le Crans s'engagera à en notifier dès que possible le CROUS, en application de l'article 13.

L'annexe I est remplacée par :

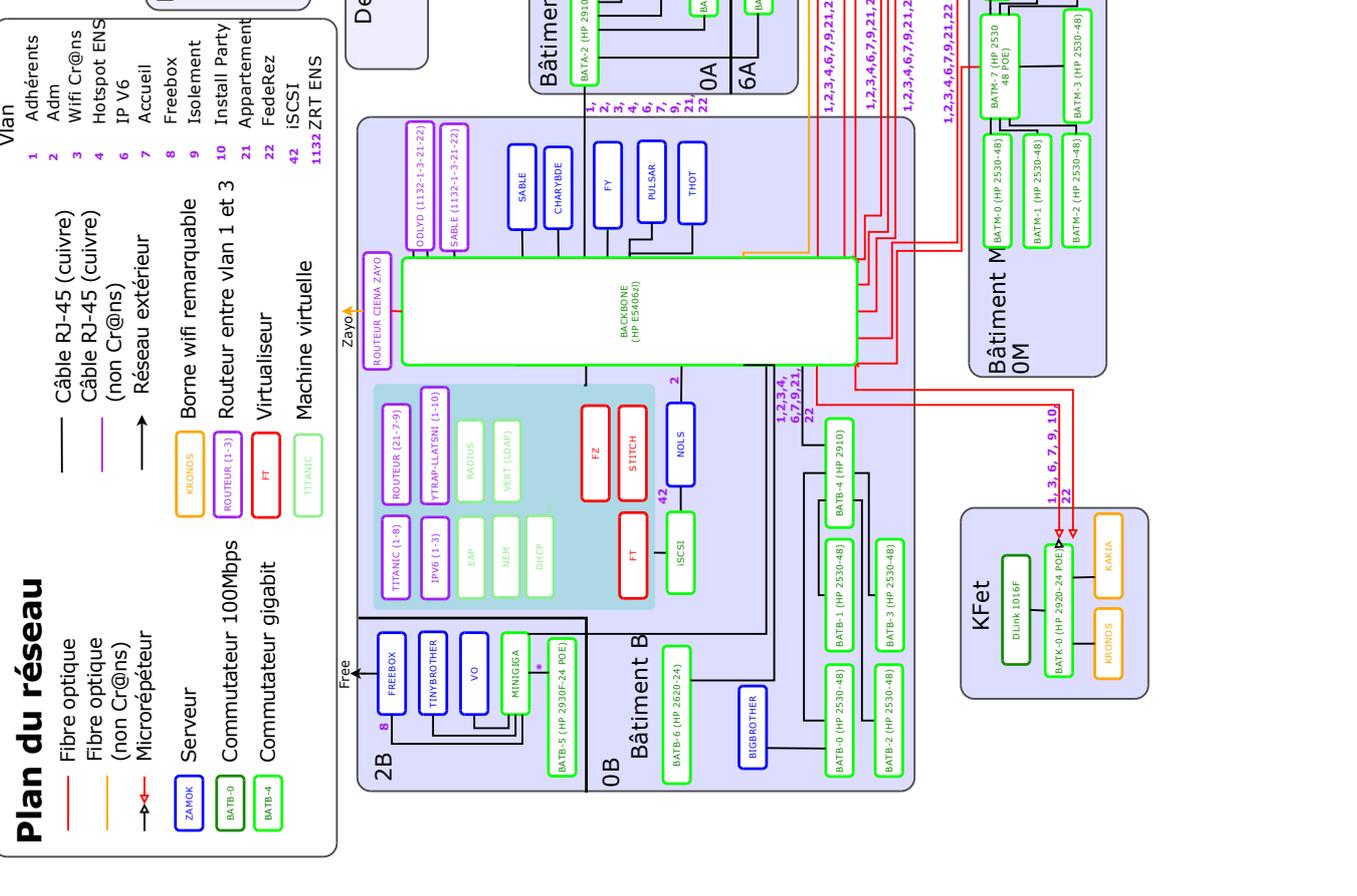
Plan du réseau

- Fibre optique
- Câble RJ-45 (cuivre)
- Fibre optique (non Cr@ns)
- Câble RJ-45 (cuivre) (non Cr@ns)
- Réseau extérieur

- Adhérents
- Admin
- Wifi Cr@ns
- Hotspot ENS
- IP V6
- Accueil
- Freebox
- Borne wifi remarquable
- Router entre vian 1 et 3
- Virtualiseur
- Machine virtuelle

- Commutateur 100Mbps
- Commutateur gigabit

- FT
- ISCSI
- ZRTS



Bornes WiFi dans des locaux ENS

Bâtiment Cournot

- coronis : 4^e étage; Dans la salle C411 ; prise LT4D16

Bâtiment D'Alembert

- dvalin : Dans la salle info du PPSM; Porte sur une partie des laboratoires EEA ; Prise DN1S32; Alimentation électrique au d'Alembert Nord
- doris : Au milieu de l'amphithéâtre Curie, boîte du vidéo projecteur, en poe sur switch dsi, prise DN1-K-06
- diomede : Sur le toit au dessus de la salle Condorcet; Liaison avec ARPEJ, branchée et alimentée au sous-sol sur switch dsi, en parallèle de la fibre rubis.
- danae : Dans le Hall; Placard du Villon, sur switch Crans, prise DC2012
- dejanire : À la Bibliotheque; Dans la salle détente du personnel (Est); Prise CRI2J23
- dryope : À l'amphithéâtre Tocqueville, dans la régie, switch dt-sw1/9
- deiphyle : En salle Condorcet, dans la régie, Prise DS2F18
- didon : Au sous-sol, en salle de tp info e2a, Prise DC5S08
- daphnee : Au sous-sol, dans le couloir des labos e2a, au plafond en poe, prise dns-sw3/15

Bâtiment Leonard de Vinci

- andromede : Au LMT; Dans le local serveurs du centre de Calculs; Prise 9 du switch LN-SW1
- keres : Dans le laboratoire d'automatique, prise : 0-N-5, lse-sw1/1
- deucalion : Sur le plateau du DGC; Près de l'amphi e-media; Prise LGC P19; Alimentation électrique déportée
- demodocos : Sur le plateau de fabrication du DGM; Au plafond, vers les bureaux du LURPA; Alimentation électrique depuis armoire de la DSI, zone 0D1, porte 005
- link : Derrière la salle CAO3 du DGM, Switch ln-sw1/29
- agenor : Dans le local serveur à côté de Codimi, Switch ln-sw1/30
- ulyse : Plateau de fabrication, POE depuis l'armoire de la DSI, zone 0D1, porte 005
- polynice : Dans le laboratoire composites, salle info, Prise LE C 26/E10, switch le-sw1/5

Gymnase

- geryon : Vers le milieu du couloir central, RDC, UAP Pro, PoE (actif) depuis le switch DSI (port 5) du local technique de la salle d'Arts Martiaux

Pavillon des Jardins

- paris : Au Rez-de-Chaussée; dans le local ménage
- pantalemon : Au 1^{er} étage, dans le couloir
- persee : Au 2^e étage; Dans le faux-plafond, aile sud
- pollux : Au 2^e étage; Dans le faux-plafond, aile nord
- pandore : Au 3^e étage; Dans le faux-plafond, au milieu du couloir
- penelope : Au 4^e étage; Dans le faux-plafond, aile nord
- priam : Au 4^e étage; Dans le faux-plafond, aile sud
- randhome : Au 4^e étage; pont wifi vers bourg-la-reine, dans le local de brassage

Bornes WiFi dans des locaux CROUS

Bâtiment A

- atlas : 1A à côté de l'ascenseur
- 2a-1 : Faux plafond 2A, aile nord
- 3a-2 : Au 3A, aile est
- 4a-1 : Au 4A

-
- adonis : 5A, aile sud, à gauche de l'ascenseur
 - 5a-1 : Au 5A, aile nord
 - 6a-1 : Au 6A, aile nord
 - 6a-2 : Au 6A, aile sud

Bâtiment B

- menetios : A la med, alimentation autonome
- benedict-cumberbatch : Au 1B, aile sud
- bacchus : Au 1B, aile nord
- bellerophon : Au 2B, aile sud
- 2b-3 : Au 2B, aile est, alimentation depuis 2B
- 3b-3 : Au 3B, aile nord, alimentation depuis 2B
- baba-au-rhum : Au 3B, aile sud
- branchos : Au 3B, centre
- benthesicyme : Au 4B, aile sud
- 4b-1 : Au 4B, aile nord
- 5b-1 : Au 5B, centre, croisement couloir
- boree : Au 6B, centre
- ouranos : Sur le toit

Bâtiment C

- chaos : Au 1C, intersection des couloirs
- chronos : 2C sud, entre 206 et 207
- 2c-3 : Au 2C nord, Entre 211 et 212
- 2c-2 : Au 2C est, devant le local asso
- 3c-3 : Au 3^e sud, Entre 306 et 307
- 3c-2 : 3^e nord, 311-312
- crios : 3C, à l'intersection
- calypso : 4C sud, entre 406 et 407
- 4c-3 : Au 4C Nord, entre 411 et 412
- 4c-2 : Au 4C est, devant le local asso
- 5c-1 : Au 5C, intersection des couloirs
- nanom5 : Sur la terrasse sud du 5C, arrose le M
- charon : Sur la terrasse sud du 5C, arrose le M
- 6c-1 : Au 6C

Bâtiment H

- 0h-2 : Au 0H-1, devant local poubelle
- 1h-2 : Au 1H nord, milieu de couloir
- hephaistos : AU 1H, placard ascenseur
- hypnos : Au 2H, placard ascenseur
- 3h-2 : Au 3H nord, milieu de couloir
- hermes : Au 3H, placard ascenseur
- hades : Au 4H, placard ascenseur
- hera : Sur le toit du H

Bâtiment I

- idyie : Au 0I, placard ascenseur
- iaso : Au 1I, placard ascenseur
- 1i-2 : Au 1I Nord
- ino : Au 2I, placard ascenseur
- idothee : Au 3I, placard ascenseur
- 3i-2 : Au 3I Nord

-
- ioke : Au 4I, placard ascenseur

Bâtiment J

- jesuischarlie : Au 0J sud, avant les boîtes aux lettres
- jveuxduwifi : Au 0J nord, devant les poubelles
- japavolonte : AU 1J centre, placard ascenseur
- 1j-2 : Au 1J nord, dans le fond, placée dans un faux plafond.
- 1j-3 : Au 1J sud, coté entrée
- 2j-3 : Au 2J sud, côté entrée
- 2j-2 : Au 2J nord, au fond du couloir après un placard
- jaipudidees : Au 2J centre, placard ascenseur
- jaipudpapier : Au 3J centre, placard ascenseur
- 3j-2 : Au 3J nord, vers le fond du batiment. (après un grand placard, placée dans le faux plafond)
- 4j-1 : Au 4J, local Crans
- 4j-2 : Au 4J nord
- 4j-3 : Au 4J sud
- junon : Sur le toit du J en direction du G
- jupiter : Sur le toit du J en direction du I

Bâtiment M

- marcyas : Au 0M (entre les portes du [kro]bot et p[ENS]il)
- 1m-1 : Au 1M Centre
- medee : Au 1M Sud
- medon : Au 1M Nord
- macaria : Au 1M nord, à l'extrémité nord du M
- merope : Au 2M Sud
- mania : Au 2M Sud, extrémité du sud
- mycene : Au 2M Nord
- myrmidon : Au 3M Sud
- mercure : Au 3M Centre
- metion : Au 3M Nord
- machaon : Au 3M Nord, extrémité nord du batiment
- myscelos : Au 4M Nord
- mynes : Au 4M Sud
- menades : Au 4M Sud, extrémité du batiment
- melampous : Au 5M Nord, à l'extrémité nord du M
- memphis : Au 5M Nord

Bâtiment Kfet

- kakia : À la Kfet, au dessus de la porte de la cuisine. Kakia : Esprit du vice et de la mauvaise morale
- koios : À la kfet, coté bureau

Bâtiment G

- gaia : Au 0G, faux plafond à côté de la salle d'étude
- antigone : Au 0G
- ganymede : Au 1G Sud
- ilona : Au 1G Nord
- telegonos : Au 2G Sud
- heracles : Au 2G Nord
- 2g-1 : Local menage centre 2G
- gason : Au 3G Nord
- agrios : Au 3G Sud
- 4g-1 : Au 4G centre (ménage)

-
- hector : Au 4G Nord
 - vesta : Au 4G Sud
 - ajax : Au 5G Nord
 - gyges : Au 5G couloir, devant la G523
 - achille : Au 5G Sud

Bâtiment Ru

- romulus : Rez de chaussée du RU, point de vente pizza
- rhea : Rez de chaussée du RU, point de vente grillades

Est ajouté à la section "Autres locaux de brassage" de l'annexe III :

Restaurant universitaire, bureau de la direction

La section modalités administratives de l'annexe VI est remplacée par :

Modalités administratives

Comme précisé dans l'article 7, l'ENS fait bénéficier gracieusement le CRANS de son accès à Internet via le réseau RENATER.

Le CRANS fait bénéficier gracieusement l'ENS, de son accès à internet via son prestataire.

Le CRANS s'engage d'un commun accord avec le service DSI, à mettre en place toutes les mesures nécessaires au respect des directives de RENATER dès lors que cet accès est utilisé pour ses services ou ses adhérents.

L'ENS s'engage à mettre en place toutes les mesures nécessaires de tracabilité des connexions lorsqu'elle utilise la connexion internet fournie par le CRANS, en application des articles L32 et suivants du CPCE.

Enfin, à titre expérimental pour tout ou partie des laboratoires et départements de l'ENS, le Crans pourra fournir une connectivité Ipv6, et un ou des blocs d'adresses Ipv6, non disponibles sur le réseau actuel. Le Crans pourra appliquer une limitation de débit en cas de besoin.

Est ajoutée à la convention l'annexe X :

Interconnexion des réseaux CRANS et CROUS, desserte du Restaurant Universitaire

Modalités administratives

Le CRANS et le CROUS mettent en place une interconnexion permettant d'une part aux adhérents du CRANS, et d'autre part si besoin, aux visiteurs occasionnels, de bénéficier d'une connexion internet au RU en WiFi et/ou filaire.

Modalités techniques

Le CROUS met à disposition du CRANS une paire de fibre optique monomode entre le local 0B de brassage du CRANS, et le brassage au RU situé dans le bureau de la direction.

Le CRANS exploite une partie du réseau filaire du RU pour relier ses points d'accès WiFi au brassage, en accord avec le CROUS.

Gestion conjointe des incidents techniques

Lorsque l'une des deux entités CRANS et CROUS constate un incident technique mettant en cause ou affectant l'autre partie, elle s'engage à en informer l'autre partie dans les délais les plus brefs. Dans la mesure du possible, une solution conjointe sera établie et mise en œuvre.

Ce présent avenant a été adopté :

- par le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de l'académie de Créteil le X X 2018,
- par l'École Normale Supérieure de Cachan le X X 2018,
- par le Conseil d'Administration du CRANS le X X 2018.

Fait à Cachan, le X X 2018 en trois exemplaires.

Le Président de l'École Normale
Supérieure de Cachan

Le Directeur du Centre Régional
des Œuvres Universitaires et
Scolaires de l'académie de
Créteil

Le Président de l'association
« Cachan Réseaux À Normale
Sup' »

P.P Zalio

A. Aumis

A. Grisel-Davy